

Pollution atmosphérique

ISSN : 2268-3798

Éditeur : Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique

218 | 2013

Varia

Présentation de la revue *Vraiment durable*

Isabelle Roussel

 <https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/2117>

DOI : 10.4267/pollution-atmospherique.2117

Référence électronique

Isabelle Roussel, « Présentation de la revue *Vraiment durable* », *Pollution atmosphérique* [En ligne], 218 | 2013, mis en ligne le 17 juillet 2013, consulté le 28 février 2026. URL : <https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/2117>

Droits d'auteur

CC-BY

Présentation de la revue *Vraiment durable*

Isabelle Roussel

TEXTE

- 1 Le numéro 3 de la revue *Vraiment durable* (hiver 2012-printemps 2013) poursuit sa mission de présentation des débats et des réflexions autour de la notion de développement durable.



Figure 1 : Couverture du numéro 3 de *Vraiment Durable*

Cette livraison du printemps 2013 se fait largement l'écho de la conférence « Rio plus 20 » en donnant la parole à un certain nombre de femmes actives

dans le sens d'un développement durable. Ces paroles féminines s'interrogent sur l'avenir du développement durable et sur l'économie verte qui, selon Marie-Hélène Aubert, conseillère pour les négociations internationales, pourrait être « le faux nez d'un capitalisme qui a toujours su s'adapter aux nouvelles donnees sans pour autant changer la logique ». Selon G. Azam : « l'économie verte, au lieu de prendre en compte la nécessaire inscription des activités économiques dans la biosphère et leurs limites, inclut les éléments de la biosphère dans le circuit économique. Il ne s'agit pas seulement d'accaparer les ressources, par exemple minières, mais de s'approprier les flux et les services écosystémiques rendus gratuitement par la nature. Cette dernière devient alors marchandise ».

Betina Laville retrace l'histoire des principales conférences onusiennes avant d'énoncer quelques résultats de Rio+20 : une gouvernance timide, des résultats écologiques mineurs, l'impuissance de l'Europe, la faiblesse de la parole féminine, l'absence de réglementation, autant de constatations qui consacrent la reprise en main des intérêts nationaux par les États occupés à répondre aux urgences tandis que cette manifestation consacre la montée en puissance de la société civile.

Marie-Hélène Aubert présente à son tour quelques pistes porteuses d'espoir en dépit de la tonalité plutôt morose qui émane des négociations internationales : elle insiste sur la nouveauté que représentent les objectifs de développement durable qui permettraient de contourner la souveraineté des États « qui paralyse actuellement toute avancée substantielle... Entre des accord multilatéraux contraignants, de plus en plus difficiles à négocier et de toute façon insuffisamment appliqués, et des engagements volontaires dont la portée transformationnelle sera sans cesse contrecarrée par des enjeux de court terme au sein des différents États, il est clair que les chefs d'État et de gouvernement ne pourront pas mettre en œuvre des politiques adaptées sans une évolution profonde et une mobilisation massive des sociétés civiles en faveur d'une mutation concrète du modèle de développement dominant. »

Les femmes, selon G. Azam, sont les plus exposées aux dégradations des écosystèmes qui renforcent les inégalités sociales et de genre et la négation de leurs droits. C'est pourquoi elles se mobilisent pour dépasser l'anthropocentrisme et redonner des droits, édictés par les humains, à la terre, en toute connaissance des données scientifiques dont ils disposent ; ce qui pourrait redonner un sens à l'humanisme en crise après des siècles d'asservissement de la nature et des hommes.

Sylvie Brunel constate : « qu'une fois le frein malthusien levé avec la révolution agricole, les famines d'Europe deviennent donc essentiellement des famines politiques liées à des guerres, des blocus, des sièges ou à l'affamement délibéré de populations considérées comme rebelles ou simplement indésirables ». Le premier impératif de l'humanité reste avant tout la sécurité alimentaire pour tous, c'est-à-dire garantir partout l'accessibilité, la diversité, la sécurité et la qualité des aliments. Dans cette perspective, il faudrait accroître de 70 % la production agricole d'ici quarante ans en perdant chaque année 13 millions d'hectares. Cette perte est due essentiellement à l'urbanisation mais pas seulement. Tout se passe comme si la perception de la préservation de la biodiversité se résumait à la question de la protection des forêts et des territoires sans hommes. Les parcs naturels et les aires protégées se sont multipliés, on est passé de 2 millions de km² en 1950 à 20 millions aujourd'hui. L'engagement de Nagoya envisage de passer de 12 % des terres protégées à 17 % d'ici 2020. La croissance des villes, particulièrement marquée dans les pays pauvres, impose des efforts énormes à l'agriculture pour nourrir les urbains. À cela s'ajoute la montée des utilisations non alimentaires de l'agriculture.

Andrée-Anne Vézina présente les revendications des peuples autochtones auxquelles la société civile se rallie de plus en plus.

Corinne Lepage affirme que lutter contre les émissions de GES (gaz à effet de serre) doit être un outil de croissance et d'innovation. Elle considère que c'est une erreur de croire que la transition s'arrête aux questions énergétiques et à l'économie verte. La transition concerne tous les secteurs industriels qui doivent se repenser complètement, à la fois à l'aune des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTC) et à celle des questions environnementales et de rareté des matières premières. « Au lieu d'être dans une pratique de la RSE qui soit positive pour tous, nous sommes dans un système de contraintes totalement dévoyé... On fait de la procédure pour la procédure. Il faut faire une enquête publique, on fait une enquête publique et on fait semblant d'interroger le public mais on se moque éperdument de ce que va dire le public puisque seul compte l'avis du commissaire enquêteur dont à la limite on se moque aussi d'ailleurs. C'est un jeu de rôle. Il y a une procédure, on est obligé de respecter les délais et on s'y conforme, mais l'objectif qui devait être celui de l'acceptabilité sociale et de l'amélioration du projet grâce au public a été totalement perdu de vue... Le risque pour la RSE, c'est qu'on arrive à cette même situation, que ce soit un système qui finalement ne soit plus fait que pour lui-même, pour permettre de satisfaire aux

obligations légales ». Elle conclue sur le poids d'une logique d'inclusion qui prend en compte l'ensemble des intérêts et dans laquelle tout le monde a intérêt à rester : « les entreprises pour passer en force, les ONG pour continuer à les combattre comme pour les syndicats dans les débats paritaires qui ne veulent pas traiter la question qui est leur raison d'être. Certaines ONG jouent, en tant que corps intermédiaire, le même rôle que les syndicats. L'économie positive ne se développera ni dans un système ultralibéral ni dans un système dirigiste mais sera un équilibre à créer entre une réglementation qui encadre et des conditions qui permettent l'exercice de la liberté d'entreprendre pour que l'économie restaure l'environnement ». On ne peut pas s'appuyer exclusivement sur la responsabilité individuelle pour lutter contre un système globalement négatif.

M. Prieur suggère, en conclusion, d'imposer la non-régression du droit de l'environnement qui doit entrer dans la catégorie des règles juridiques non abrogeables et intangibles au nom de l'intérêt commun de l'humanité.

AUTEUR

Isabelle Roussel